



L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE SYNTHÈSE DES POSITIONS DES MEMBRES DU ROCQLD SUR LA VISION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE LA CSDM DÉCEMBRE 2007

Le ROCQLD et ses membres suivent avec le plus grand intérêt les réflexions québécoises sur l'école communautaire. Nous avons souhaité saisir l'opportunité qui nous est donnée par la CSDM de réagir au sujet de sa Vision. Voici donc ci-dessous quelques pistes pour étayer la Vision, pour nourrir des débats constructifs et pour travailler ensemble à bâtir des écoles communautaires, c'est-à-dire enracinées dans des communautés et répondant à ses besoins de manière intersectorielle, riche et cohérente.

RECOMMANDATIONS :

- Se donner les moyens d'un « leadership partagé »;
- Ajouter à la notion de partenariat responsable l'idée que celui-ci « doit impliquer l'ensemble des partenaires, de l'identification d'un problème social à l'évaluation de la solution qui y aura été apportée ».

Ces deux grandes recommandations se déclinent en plusieurs observations et propositions :

- 1- **Les comités de quartier** sont en place, selon notre compréhension, pour permettre au réseau de l'éducation de se doter d'une vision. Celle-ci doit ensuite être soumise à la communauté pour amorcer un travail de co-construction/partenariat responsable. Cependant, un doute subsiste : s'agit-il d'élaborer sur ces comités une « vision-cadre » ou une « vision-pratique », doublée d'actions à poser? Dans le premier cas, il va en effet de soi que le réseau de l'éducation se mette au diapason « à l'interne ». Toutefois, si on est plutôt dans la deuxième hypothèse, il ne va pas dans le sens du partenariat responsable de mettre sur pied des comités de quartier parallèles aux concertations jeunesse locales, d'y réunir directions d'écoles, commissaires, direction de réseaux, analystes à la communauté, parfois des représentants communautaires, et de leur confier déjà un financement, le mandat de poser des diagnostics et de développer des projets en conséquence.
- 2- **La présence d'une ressource humaine pour coordonner les relations écoles-communauté** est une idée prometteuse mais devrait être accompagnée de précautions. Il faut en effet trouver les moyens d'un leadership partagé. Cela signifie travailler main dans

la main avec les concertations locales. Cela signifie aussi construire une vision partagée. C'est pourquoi les pivots de la démarche devraient être les besoins de la communauté, et les lieux de l'intersectorialité locale qui ont identifié ces besoins.

Si la ressource est adjointe à la direction d'école, il faudrait plutôt dégager la direction d'un pan administratif de ses activités afin qu'elle soit présente sur les tables de concertation jeunesse. La personne-ressource pourrait elle aussi être dotée de pouvoirs décisionnels. Par la suite, les directions d'école seront sans doute à même de sensibiliser leurs équipes écoles à la communauté et d'inciter de diverses manières au partenariat.

- 3- **La définition du mot « communautaire »** doit être faite parallèlement à celle du leadership partagé. Bien entendu, la communauté ne se résume pas aux parents présents sur le Conseil d'établissement, ni aux organismes communautaires, ni encore à investir physiquement les locaux de l'école d'une présence communautaire. C'est en travaillant à lier les plans de réussite des écoles aux plans d'action des tables que l'on va véritablement se donner les moyens d'aboutir à une école communautaire.
- 4- **Le conseil d'établissement** n'est pas le lieu aujourd'hui pour arrimer Tables et écoles. En effet, la loi qui régit les conseils d'établissement stipule que les organismes communautaires n'y ont le droit de vote que si les autres membres le lui donnent. Plus généralement, ces lieux ne sont pas représentatifs et ne sont donc pas suffisamment ouverts à la communauté.
- 5- **Pour intégrer les approches intégratives et programmes spécifiques**, comme pour ce qui est du leadership, la question du financement est centrale. Ainsi, pourquoi ne pas lier les financements (éventuellement venus de programmes et approches existants) à la mise sur pied de partenariats réels avec l'ensemble de la communauté? C'est certes contraignant. Cependant, on risque sans cela de faire comme jusqu'à maintenant. Dans les quartiers aux pratiques « en silos », l'absence de concertation subsistera. Là où les liens sont bons, on pourra apposer une étiquette « école communautaire », jusqu'à ce que le prochain changement de personnel impose de tout reconstruire. Il faudrait se donner des mécanismes (lier financements et partenariats; créer des ressources humaines décisionnelles ou dégager les directions d'école, etc.) afin que les démarches de la CSDM soient une plus-value réelle pour les collaborations.
- 6- **Problèmes de financement versus vision** : les membres du ROCQLD souhaitent surtout éviter que l'école communautaire soit une manière de palier des déficits de financements publics consacrés à l'éducation. L'école communautaire ne saurait être, par exemple, une façon de rentabiliser des espaces immobiliers. C'est d'abord une vision qu'il convient de bâtir quartier par quartier afin de voir plus loin que la gestion/administration de l'école. Cette vision ne peut pas se réduire à une simple complémentarité de services. Il faut ensuite se donner les moyens de déployer ensemble cette vision pour le bénéfice de tous, et surtout des jeunes et de leurs parents. C'est pourquoi nous insistons tant sur la structure prévue pour lier tables et écoles : elle sera décisive.

DEUX AVIS PARTAGÉS :

- 1- **Au sujet des comités de quartiers**, plusieurs avis ont été formulés par nos membres. L'idée transversale reste d'être inclusif par rapport à l'ensemble des partenaires, des démarches et des structures préexistants. Certains proposent d'investir les comités de manière représentative. D'autres insistent sur le fait que multiplier les nouvelles structures risque de seulement multiplier les obstacles au partenariat.
- 2- **Personne-ressource** : il faut, selon certains membres, trouver les moyens d'offrir un contre-poids communautaire aux mandats institutionnels des personnes déjà présentes sur les comités de quartier ou dans les comités intégrables (École et milieu en santé, par exemple).

PROPOSITIONS DU ROCOLD :

- 1- Présenter/diffuser, au niveau régional, le *Portrait des pratiques des organismes communautaires de lutte au décrochage*, ou un document plus synthétique, à des fins de sensibilisation/information (par exemple : auprès de l'*Association montréalaise des directions d'établissements scolaires* (AMDES), de l'*Association de cadres scolaires du Québec* (ACSQ), d'organismes chargés de la formation des enseignants, etc.).
- 2- Associer dès maintenant (et après février 2008) l'ensemble des partenaires à la suite des démarches. Revoir le rôle des comités de quartier, les intégrer aux concertations locales.
- 3- Organiser des journées portes-ouvertes à l'école, en début d'année (au moins), qui permettent à la fois aux acteurs de la communauté de se rencontrer, et à la communauté de rencontrer ces acteurs qui la structurent et dont la mission est de répondre à leurs besoins.
- 4- Planifier une tournée de sensibilisation enseignants-parents-jeunes entre les ressources d'un quartier semble aussi être une formule gagnante.